

Modèle de lettre aux parents

Cher parent ou tuteur,

Nous vous remercions de continuer à respecter les mesures de santé et de sécurité publiques qui ont permis aux programmes pour la petite enfance et la garde d'enfants de rester ouverts et sécuritaires. C'est notre effort collectif qui continue à faire en sorte que vos enfants puissent apprendre avec leurs amis dans notre programme.

Le 7 avril 2021, le gouvernement a annoncé un décret ordonnant de rester à domicile à l'échelle de la province à compter du 8 avril pour au moins quatre semaines en réponse à l'aggravation des tendances des principaux indicateurs de santé communautaire dans l'ensemble de la province.

Pendant cette période, les programmes de garde d'enfants et programmes avant et après l'école demeureront ouverts pour soutenir les familles. Les centres pour l'enfant et la famille ON y va ne peuvent pas offrir de programmation en personne, mais peuvent continuer d'offrir des programmes virtuels pendant cette période. Les camps de jour seront également fermés pendant cette période.

Alors que nous nous dirigeons vers cette action gouvernementale de durée limitée nous profitons de l'occasion pour souligner l'importance de continuer à suivre les protocoles de santé et de sécurité publiques dans les milieux de garde d'enfants et lors de vos activités quotidiennes. Avec le congé d'avril et la température plus clémente qui sont à nos portes, il est plus important que jamais de continuer à suivre les conseils en matière de santé publique et à faire notre part pour empêcher la COVID-19 de se propager dans nos collectivités.

À ce stade critique de la pandémie, voici quelques mesures de santé publique visant à aider à prévenir la propagation de la COVID-19, que nous vous demandons de continuer à suivre si vos enfants participent aux programmes pour la petite enfance et la garde d'enfants :

- Dépister quotidiennement les symptômes de la COVID-19, notamment pendant le congé d'avril avant la participation aux activités dans les services de garde d'enfants. ([L'outil de dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants](#) est accessible pour aider les familles à dépister les symptômes);
- Adopter une bonne hygiène des mains tout au long de la journée;
- Pratiquer la distanciation physique;
- Fournir un masque non médical ou un couvre-visage à votre enfant qu'il pourra porter tous les jours (le masque est obligatoire pour tous les enfants à partir de la première année et est recommandé pour les enfants de 2 ans jusqu'à la maternelle); et
- Éviter de partager des objets, des jouets, de la nourriture, des bouteilles d'eau ou d'autres articles personnels.

Il est de la plus haute importance de suivre strictement ces mesures de santé publique pour s'assurer que les écoles et les milieux de garde d'enfants restent ouverts et sécuritaires pendant le décret ordonnant de rester à domicile à l'échelle de la province.

En dehors des services de garde d'enfants, nous encourageons les familles à continuer de :

- Socialisez avec votre propre ménage (les personnes avec qui vous vivez).
- Les activités ou les rencontres entre enfants qui ne font pas partie de votre foyer devraient être organisées à l'extérieur et limitées à pas plus que cinq personnes, avec distanciation physique et en veillant à ce que tout le monde porte un masque lorsque le respect de la distance n'est pas possible.
- Rester à la maison et se faire tester si un membre de la famille se sent malade.
- S'abstenir de voyager.
- Consulter le site <https://covid-19.ontario.ca/fr/zones-et-restrictions> pour connaître les mesures de santé publique en place dans la collectivité selon le cadre d'intervention contre la COVID-19. Nous vous suggérons également de consulter le site Web du [Niagara Region Public Health](#), car il peut contenir des ressources utiles et pratiques.

Pour la semaine du 12 au 18 avril, les pharmacies et les centres de dépistage partout dans la province accepteront des rendez-vous pour les enfants qui fréquentent un service de garde ainsi que le personnel de garde d'enfants pour des tests asymptomatiques. Le ministère de l'Éducation travaillera avec les conseils scolaires pour offrir des cliniques de dépistage dans les écoles. Les parents sont encouragés à profiter de cette capacité de dépistage pour faire tester leurs enfants afin de favoriser un retour sécuritaire à l'école le 19 avril et le fonctionnement continu et sécuritaire des services de garde d'enfants.

Veillez demeurer à la maison le plus possible et continuer de suivre les directives des autorités de santé publique afin de veiller à ce que les écoles et les programmes pour la petite enfance et la garde d'enfants restent ouverts.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi. Je vous remercie pour vos efforts en ces temps sans précédent.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Directeur/superviseur